



Rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds

pour la période close le 30 juin 2021

Tous les chiffres sont en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Le présent rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants financiers, mais n'inclut pas le rapport financier intermédiaire ou les états financiers annuels du fonds de placement. Vous pouvez obtenir un exemplaire du rapport financier intermédiaire ou des états financiers annuels sur demande et sans frais, en composant le 1-888-357-8777, en nous écrivant à la Banque CIBC, Brookfield Place, 161 Bay Street, 22nd Floor, Toronto (Ontario), M5J 2S1, ou en consultant notre site Web à l'adresse www.cibc.com/fondsmutuels ou le site SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

Les porteurs de parts peuvent également obtenir de cette façon les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle sur le portefeuille.

Analyse du rendement du fonds par la direction

Résultats d'exploitation

Gestion d'actifs CIBC inc. (désignée *GACI* ou le *conseiller en valeurs*) est le conseiller en valeurs du Portefeuille de revenu équilibré (désigné le *Portefeuille*). Le Portefeuille investit dans une combinaison de placements directs dans d'autres fonds de placement (désignés individuellement, le *fonds sous-jacent*, et collectivement, les *fonds sous-jacents*) qui sont présentés dans le tableau Principales positions de l'aperçu du portefeuille de placements.

Le commentaire qui suit présente un sommaire des résultats d'exploitation pour la période de six mois close le 30 juin 2021. Tous les montants sont en milliers de dollars, sauf indication contraire.

La valeur liquidative du Portefeuille est passée de 1 110 572 \$ au 31 décembre 2020 à 1 082 174 \$ au 30 juin 2021, en baisse de 3 % pour la période. La baisse globale de la valeur liquidative découle des rachats nets de 60 667 \$, qui ont été en partie contrebalancés par le rendement positif des placements.

Les parts de catégorie T4 du Portefeuille ont dégagé un rendement de 3,3 % pour la période, contre -3,5 % pour son indice de référence principal, soit l'indice des obligations universelles FTSE Canada (désigné l'*indice de référence principale*). L'indice de référence mixte du Portefeuille (désigné l'*indice mixte*) est composé à 20,7 % de l'indice des obligations universelles FTSE Canada, à 18 % de l'indice Bloomberg Barclays U.S. Aggregate Bond, à 15,3 % de l'indice de dividendes composé S&P/TSX, à 13,5 % de l'indice mondial MSCI rendement de dividendes élevé, à 10 % de l'indice des Bons du Trésor à 91 jours FTSE Canada, à 9 % de l'indice des obligations globales à court terme FTSE Canada, à 6,3 % de l'indice mondial des obligations d'État FTSE (couvert en \$ CA), à 3,6 % de l'indice Dow Jones Brookfield Global Infrastructure, à 2,9 % de l'indice FTSE EPRA/NAREIT Developed Real Estate (Net), à 0,5 % de l'indice Bank of America Merrill Lynch Global High Yield et à 0,2 % de l'indice Bank of America Merrill Lynch Global Broad Market Corporate. L'indice mixte a dégagé un rendement de 2,5 % pour la même période. L'indice mixte reflète étroitement les catégories d'actifs dans lesquelles le Portefeuille investit, et il se révèle le plus utile pour l'évaluation du rendement du Portefeuille. Le rendement du Portefeuille tient compte des frais et des

charges, ce qui n'est pas le cas de celui de l'indice de référence principal et de celui de l'indice mixte. Voir la section *Rendement passé* pour connaître les rendements des autres catégories de parts offertes par le Portefeuille.

La pondération cible du Portefeuille est de 33 % dans des titres à revenu fixe canadiens, de 23 % dans des actions mondiales, de 20 % dans des titres à revenu fixe à rendement élevé, de 17 % dans des actions canadiennes et de 7 % dans des titres à revenu fixe mondiaux.

La pandémie de COVID-19 a continué à avoir une incidence significative sur l'économie mondiale au cours de la période. Les campagnes de vaccination se sont intensifiées au Canada, aux États-Unis et en Europe. Le nombre de nouveaux cas dans ces régions a baissé de manière significative et plusieurs pays ont entrepris une réouverture de leur économie. Par contre, bon nombre de pays en développement ont pris du retard.

Au fil de la réouverture de l'économie, l'estimation de croissance du produit intérieur brut (désigné le *PIB*) a été revue à la hausse. Au premier trimestre de 2021, le PIB aux États-Unis a augmenté de 6,4 % sur une base annualisée. En conséquence, les rendements obligataires ont connu une hausse significative.

Les craintes que les mesures de relance gouvernementales en cours et l'amélioration des conditions économiques donnent lieu à des conditions inflationnistes ont également eu une incidence sur les taux obligataires. Par contre, le Conseil des gouverneurs de la Réserve fédérale américaine (désigné la *Réserve fédérale*) a prédit que la hausse marquée de l'inflation pourrait être transitoire, et les rendements ont atteint un sommet au milieu du deuxième trimestre, les marchés des capitaux ayant également adopté ce point de vue. Les marchés des titres à revenu fixe canadiens et mondiaux ont enregistré des rendements totaux négatifs, en dollars canadiens, au cours de la période.

La Réserve fédérale a maintenu le taux des fonds fédéraux dans une fourchette cible de 0,00 % à 0,25 %, tout en continuant d'acheter des obligations à raison de 120 milliards de dollars américains par mois. À la mi-juin, la Réserve fédérale a indiqué que son taux directeur pourrait

être relevé plus tôt que prévu par suite de l'amélioration marquée de l'économie et de la hausse de l'inflation. Alors qu'aucune hausse des taux d'intérêt n'est prévue d'ici 2024, les marchés des capitaux ont revu leurs attentes et prévoient que les taux seront haussés à deux reprises en 2023.

La Banque du Canada a maintenu son taux de financement de référence à un jour à 0,25 %. Inspirée par l'embellie des conditions économiques, la Banque du Canada a quelque peu décélééré le rythme de son programme d'achat d'obligations à 3 milliards de dollars (au lieu de 4 milliards de dollars) par semaine. Plus tard dans la période, la Banque du Canada a revu à la hausse ses prévisions de croissance et d'inflation, signalant aux intervenants du marché qu'il était probable qu'elle relève son taux d'intérêt directeur plus tôt que ce qui était généralement prévu.

Les prix des produits de base ont été en général élevés, favorisés par la reprise de la demande, alors que l'offre a continué d'être restreinte. Le prix du pétrole brut a augmenté de près de 50 %, pour dépasser les 75 \$ US le baril, et une partie des activités de production qui avaient été mises en suspens en raison de la pandémie ont repris. Les prix de l'or ont baissé malgré des prévisions à la hausse de l'inflation à l'échelle mondiale.

Les marchés boursiers ont enregistré de solides résultats en réaction aux prévisions d'une poursuite de la reprise économique à l'échelle mondiale. La vague d'optimisme à l'égard de la réouverture de l'économie, jumelée à la hausse de la demande des consommateurs et aux mesures de relance monétaire et budgétaire sans précédent mises en place par les gouvernements, a donné lieu à une hausse des multiples boursiers dans la quasi-totalité des catégories d'actifs. Les marchés boursiers canadiens ont été parmi les plus performants à l'échelle mondiale. Malgré la persistance des préoccupations quant à une hausse des pressions inflationnistes, les actions américaines ont également affiché des rendements solides.

Les titres cycliques ont affiché un rendement supérieur, les investisseurs ayant accru leur exposition aux sociétés devant tirer profit de la réouverture de l'économie mondiale et de la normalisation de l'activité industrielle. Les flux de trésorerie des secteurs d'actifs réels comme les infrastructures énergétiques, les infrastructures de transport et certains secteurs immobiliers ont recommencé à croître.

Le Mandat privé de revenu fixe multisectoriel Renaissance est celui qui a le plus contribué au rendement du Portefeuille, suivi du Fonds commun de revenu de dividendes canadiens Impérial et du Mandat privé d'actifs réels Renaissance.

Le Fonds commun de revenu d'actions mondiales Impérial a été celui qui a le plus nuí au rendement du Portefeuille.

Événements récents

La pandémie de COVID-19 et les restrictions imposées par les gouvernements à l'échelle du globe pour la limiter ont ébranlé, de manière imprévisible et sans précédent, l'économie mondiale et les marchés des capitaux. L'éclosion de la COVID-19 pourrait avoir une incidence négative sur le rendement du Portefeuille.

Opérations entre parties liées

Les rôles et responsabilités de la Banque Canadienne Impériale de Commerce (désignée la *Banque CIBC*) et des membres de son

groupe, en ce qui a trait au Portefeuille, se résument comme suit et sont assortis des frais et honoraires (collectivement, désignés les *frais*) décrits ci-après.

Gestionnaire

La Banque CIBC est le gestionnaire du Portefeuille (désignée le *gestionnaire*). La Banque CIBC reçoit des frais de gestion à l'égard des activités et de l'exploitation quotidiennes du Portefeuille, calculés selon la valeur liquidative du Portefeuille, tel que décrit à la section *Frais de gestion*.

Fiduciaire

La Compagnie Trust CIBC (désignée *Trust CIBC*), filiale en propriété exclusive de la Banque CIBC, est le fiduciaire (désignée le *fiduciaire*) du Portefeuille. Le fiduciaire est le titulaire des biens (liquidités et titres) du Portefeuille pour le compte des porteurs de parts.

Conseiller en valeurs

Le conseiller en valeurs fournit des services de conseil en placement et de gestion de portefeuille au Portefeuille ou prend des dispositions pour la prestation de ces services. GACI, filiale en propriété exclusive de la Banque CIBC, est le conseiller en valeurs du Portefeuille.

Gestionnaires discrétionnaires

En date du présent rapport, les parts du Portefeuille sont offertes par l'entremise de services discrétionnaires de gestion de placements assurés par certaines filiales de la Banque CIBC (collectivement, désignées les *gestionnaires discrétionnaires*). Ces gestionnaires discrétionnaires peuvent comprendre Trust CIBC et GACI. Les gestionnaires discrétionnaires prennent des dispositions pour acheter, convertir, échanger et racheter les parts du Portefeuille pour le compte de leurs clients ayant conclu des conventions discrétionnaires de gestion de placements avec un des gestionnaires discrétionnaires. Les gestionnaires discrétionnaires sont les porteurs de parts inscrits du Portefeuille et reçoivent, à ce titre, tous les documents à l'intention des porteurs de parts et ont le droit d'exercer tous les droits de vote que leur confèrent les procurations données relativement aux parts du Portefeuille. Les parts du Portefeuille sont également offertes aux investisseurs relativement à certains produits offerts par des courtiers membres du groupe conformément aux modalités des conventions de compte régissant ces produits. Il n'existe aucune entente de rémunération avec ces courtiers relativement à la vente de parts du Portefeuille. Cependant, Trust CIBC reçoit des honoraires de ses clients en leur offrant des services de gestion discrétionnaires et peut verser, de ces honoraires, des honoraires aux courtiers membres du groupe et aux autres membres du groupe CIBC pour les services qu'ils ont rendus relativement aux comptes discrétionnaires de gestion de placements des clients, lesquels peuvent détenir des parts du Portefeuille.

La Banque CIBC reçoit des rétributions de Trust CIBC pour les services des conseillers CIBC qui aident les épargnants à ouvrir des comptes discrétionnaires de gestion de placements lorsque Trust CIBC agit en tant que gestionnaire discrétionnaire et pour agir à titre de directeur relationnel pour les épargnants. La Banque CIBC est responsable de la rémunération de ses conseillers et peut les payer à même ces honoraires. De plus amples détails sur l'entente intervenue entre la Banque CIBC et Trust CIBC figurent dans la convention

discrétionnaire de gestion de placements intervenue entre Trust CIBC et les épargnants. GACI reçoit des rétributions de ses clients pour les comptes discrétionnaires de gestion de placements, lesquels peuvent comprendre des parts du Portefeuille, et peut verser une partie de ces rétributions à ses conseillers en placements.

Ententes et rabais de courtage

Le conseiller en valeurs et tout sous-conseiller prennent des décisions, notamment sur la sélection des marchés et des courtiers ainsi que sur la négociation des commissions, en ce qui a trait à l'acquisition et à la vente de titres en portefeuille, de certains produits dérivés et à l'exécution des opérations sur portefeuille. Les activités de courtage peuvent être attribuées par le conseiller en valeurs et tout sous-conseiller à Marchés mondiaux CIBC inc. (désignée *MM CIBC*) et à CIBC World Markets Corp., toutes deux filiales de la Banque CIBC. MM CIBC et CIBC World Markets Corp. peuvent aussi réaliser des marges à la vente de titres à revenu fixe et d'autres titres et de certains produits dérivés au Portefeuille. La marge correspond à l'écart entre les cours vendeur et acheteur d'un titre dans un marché donné, en ce qui a trait à l'exécution des opérations sur portefeuille. Elle varie selon divers facteurs, comme le type et la liquidité du titre.

Les courtiers, y compris MM CIBC et CIBC World Markets Corp., peuvent fournir des biens et des services, autres que ceux relatifs à l'exécution d'ordres au conseiller en valeurs et à tout sous-conseiller en contrepartie partielle du traitement des opérations de courtage par leur entremise (désignés, dans l'industrie, rabais de courtage). Ces biens et services sont payés à même une tranche des commissions de courtage, aident le conseiller en valeurs et tout sous-conseiller à prendre des décisions en matière de placement pour le Portefeuille ou sont liés directement à l'exécution des opérations sur portefeuille au nom du Portefeuille. Comme le prévoient les conventions des sous-conseillers, ces rabais de courtage sont conformes aux lois applicables.

En outre, le gestionnaire peut signer des ententes de récupération de la commission avec certains courtiers à l'égard du Portefeuille. Toute commission récupérée est versée au Portefeuille.

Au cours de la période, le Portefeuille n'a versé aucune commission de courtage ni aucuns autres frais à MM CIBC ou à CIBC World Markets Corp. Les marges associées aux titres à revenu fixe et à d'autres titres ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne peuvent être incluses dans le calcul de ces montants.

Opérations du Portefeuille

Le Portefeuille peut conclure une ou plusieurs des opérations suivantes (désignées les *opérations entre parties liées*) en se fondant sur les instructions permanentes émises par le CEI :

- investir dans des titres de participation de la Banque CIBC ou d'émetteurs liés à un sous-conseiller ou détenir ces titres;
- investir dans des titres de créance non négociés en Bourse de la Banque CIBC ou d'un émetteur lié, dont la durée jusqu'à l'échéance est de 365 jours ou plus, émis dans le cadre d'un placement initial ou achetés sur le marché secondaire, ou détenir de tels titres;

- investir dans des titres d'emprunt de la Banque CIBC ou d'émetteurs liés à un sous-conseiller qui ont été achetés sur le marché secondaire ou détenir de tels titres;
- faire un placement dans les titres d'un émetteur lorsque MM CIBC, CIBC World Markets Corp. ou tout membre du groupe de la Banque CIBC (désigné(s) le *courtier lié* ou les *courtiers liés*) agit à titre de preneur ferme au cours du placement des titres ou en tout temps au cours de la période de 60 jours suivant la fin du placement de ceux-ci (dans le cas d'un « placement privé », en conformité avec la dispense relative aux placements privés accordée par les autorités canadiennes en valeurs mobilières et les politiques et procédures portant sur ces placements);
- conclure avec un courtier lié, lorsque celui-ci agit à titre de mandant, des opérations d'achat ou de vente de titres de capitaux propres ou de créance;
- conclure des opérations sur devises et sur instruments dérivés liés à des devises dans lesquelles la contrepartie est un courtier lié;
- conclure des opérations d'achat ou de vente de titres avec un autre fonds de placement ou un compte sous gestion géré par le gestionnaire ou un des membres de son groupe;
- effectuer des transferts en nature en recevant des titres d'un compte sous gestion ou d'un autre fonds de placement gérés par le gestionnaire ou par un membre de son groupe ou en livrant des titres à ce compte ou à ce fonds de placement relativement à l'achat ou au rachat de parts du Portefeuille, sous réserve de certaines conditions.

Le CEI examine au moins une fois par année les opérations entre parties liées à l'égard desquelles il a émis des instructions permanentes. Le CEI est tenu d'aviser les autorités canadiennes en valeurs mobilières, après qu'une question a été soumise à son attention par le gestionnaire, s'il juge qu'une décision de placement n'a pas été prise en conformité avec les conditions imposées par la législation en valeurs mobilières ou par le CEI à l'égard de toute opération entre parties liées nécessitant son approbation.

Dépositaire

La Compagnie Trust CIBC Mellon est le dépositaire du Portefeuille (désignée le *dépositaire*). Le dépositaire détient la totalité des liquidités et des titres du Portefeuille et s'assure que ces actifs sont conservés séparément des autres liquidités ou titres qu'il peut détenir. Le dépositaire fournit également d'autres services au Portefeuille, y compris la tenue des dossiers et le traitement des opérations de change. Le dépositaire peut retenir les services de sous-dépositaires pour le Portefeuille. Les frais et les marges pour les services rendus par le dépositaire et directement liés à l'exécution des opérations sur portefeuille initiées par GACI à titre de conseiller en valeurs sont payés par GACI ou par le courtier ou les courtiers, à la demande de GACI, jusqu'à concurrence du montant des crédits découlant des rabais de courtage issus des activités de négociation de GACI au nom du Portefeuille au cours du mois en question. Tous les autres frais et marges découlant des services rendus par le dépositaire sont payés par le gestionnaire et recouverts auprès du Portefeuille. La Banque CIBC détient une participation de 50 % dans le dépositaire.

Fournisseur de services

La Société de services de titres mondiaux CIBC Mellon (désignée *STM CIBC*) fournit certains services au Portefeuille, y compris des services de prêt de titres, de comptabilité, d'information financière et d'évaluation de portefeuille. La Banque CIBC détient indirectement une participation de 50 % dans STM CIBC.

Portefeuille de revenu équilibré

Faits saillants financiers

Les tableaux ci-dessous présentent les principales informations financières sur le Portefeuille et ont pour objet de vous aider à mieux comprendre le rendement financier du Portefeuille pour la période close le 30 juin 2021 et le 31 décembre de toute autre période indiquée.

Actif net par part¹ du Portefeuille – parts de catégorie T4

	2021	2020	2019	2018	2017	2016
Actif net au début de la période	10,39 \$	10,46 \$	9,83 \$	10,21 \$	10,18 \$	10,00 \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :						
Total des produits	0,17 \$	0,33 \$	0,48 \$	0,41 \$	0,46 \$	0,32 \$
Total des charges	–	(0,01)	(0,01)	(0,01)	(0,01)	–
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,03	0,02	0,02	(0,02)	0,04	(0,01)
Profits latents (pertes latentes) pour la période	0,14	–	0,51	(0,34)	(0,08)	0,01
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	0,34 \$	0,34 \$	1,00 \$	0,04 \$	0,41 \$	0,32 \$
Distributions :						
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,21 \$	0,24 \$	0,31 \$	0,29 \$	0,26 \$	0,12 \$
Des dividendes	–	0,06	0,05	0,05	0,05	–
Des gains en capital	–	–	–	0,07	0,12	0,05
Remboursement de capital	–	0,12	0,04	–	–	0,06
Total des distributions³	0,21 \$	0,42 \$	0,40 \$	0,41 \$	0,43 \$	0,23 \$
Actif net à la fin de la période	10,52 \$	10,39 \$	10,46 \$	9,83 \$	10,21 \$	10,18 \$

¹ Cette information est tirée des états financiers annuels audités et des états financiers intermédiaires non audités du Portefeuille.

² L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. Le total de l'augmentation ou de la diminution liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Portefeuille, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie T4

	2021	2020	2019	2018	2017	2016
Valeur liquidative totale (en milliers)⁴	730 628 \$	746 409 \$	728 504 \$	602 609 \$	696 908 \$	293 153 \$
Nombre de parts en circulation⁴	69 446 402	71 828 806	69 664 352	61 327 462	68 254 559	28 800 683
Ratio des frais de gestion⁵	0,21 % *	0,21 %	0,20 %	0,20 %	0,20 %	0,22 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge⁶	1,18 % *	1,19 %	1,14 %	1,17 %	1,21 %	1,19 %
Ratio des frais d'opération⁷	0,04 % *	0,04 %	0,06 %	0,05 %	0,06 %	0,05 %
Taux de rotation du portefeuille⁸	6,72 %	18,13 %	11,04 %	15,44 %	11,13 %	6,49 %
Valeur liquidative par part	10,52 \$	10,39 \$	10,46 \$	9,83 \$	10,21 \$	10,18 \$

* Le ratio a été annualisé.

⁴ L'information est présentée au 30 juin 2021 et au 31 décembre de toute période indiquée.

⁵ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du Portefeuille (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période. Le ratio des frais de gestion comprend les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse.

⁶ La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts. Le ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge comprend les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse.

⁷ Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération. Auparavant, le ratio des frais d'opération comprenait les frais autres que de négociation attribuables aux fonds négociés en Bourse, ce qui n'est plus le cas. Les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse de l'exercice précédent ont été reclassés dans le ratio des frais de gestion et le ratio des frais de gestion avant renoncations ou prises en charge.

⁸ Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital impossibles au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Portefeuille de revenu équilibré

Actif net par part¹ du Portefeuille – parts de catégorie T5

	2021	2020	2019	2018	2017	2016 ^a
Actif net au début de la période	9,97 \$	10,13 \$	9,61 \$	10,09 \$	10,13 \$	10,01 \$ ^b
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :						
Total des produits	0,16 \$	0,31 \$	0,47 \$	0,40 \$	0,46 \$	0,32 \$
Total des charges	–	(0,01)	(0,01)	(0,01)	(0,01)	–
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,03	0,01	0,02	(0,02)	0,04	(0,01)
Profits latents (pertes latentes) pour la période	0,13	(0,05)	0,52	(0,34)	(0,06)	–
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	0,32 \$	0,26 \$	1,00 \$	0,03 \$	0,43 \$	0,31 \$
Distributions :						
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,25 \$	0,23 \$	0,29 \$	0,28 \$	0,26 \$	0,12 \$
Des dividendes	–	0,06	0,05	0,05	0,05	–
Des gains en capital	–	–	–	0,07	0,12	0,08
Remboursement de capital	–	0,21	0,14	0,10	0,07	0,09
Total des distributions³	0,25 \$	0,50 \$	0,48 \$	0,50 \$	0,50 \$	0,29 \$
Actif net à la fin de la période	10,04 \$	9,97 \$	10,13 \$	9,61 \$	10,09 \$	10,13 \$

^a Données présentées pour la période du 1^{er} juin 2016 au 31 décembre 2016.

^b Prix de souscription initial.

¹ Cette information est tirée des états financiers annuels audités et des états financiers intermédiaires non audités du Portefeuille.

² L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. Le total de l'augmentation ou de la diminution liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Portefeuille, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie T5

	2021	2020	2019	2018	2017	2016 ^a
Valeur liquidative totale (en milliers)⁴	351 546 \$	364 163 \$	388 844 \$	358 993 \$	422 126 \$	191 223 \$
Nombre de parts en circulation⁴	35 016 818	36 536 157	38 375 216	37 353 360	41 855 934	18 878 048
Ratio des frais de gestion⁵	0,21 % *	0,21 %	0,21 %	0,20 %	0,20 %	0,22 % *
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge⁶	1,17 % *	1,18 %	1,14 %	1,16 %	1,21 %	1,17 % *
Ratio des frais d'opération⁷	0,04 % *	0,04 %	0,06 %	0,05 %	0,06 %	0,05 %
Taux de rotation du portefeuille⁸	6,72 %	18,13 %	11,04 %	15,44 %	11,13 %	6,49 %
Valeur liquidative par part	10,04 \$	9,97 \$	10,13 \$	9,61 \$	10,09 \$	10,13 \$

^a Données présentées pour la période du 1^{er} juin 2016 au 31 décembre 2016.

* Le ratio a été annualisé.

⁴ L'information est présentée au 30 juin 2021 et au 31 décembre de toute période indiquée.

⁵ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du Portefeuille (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période. Le ratio des frais de gestion comprend les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse.

⁶ La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts. Le ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge comprend les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse.

⁷ Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération. Auparavant, le ratio des frais d'opération comprenait les frais autres que de négociation attribuables aux fonds négociés en Bourse, ce qui n'est plus le cas. Les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse de l'exercice précédent ont été reclassés dans le ratio des frais de gestion et le ratio des frais de gestion avant renoncations ou prises en charge.

⁸ Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Frais de gestion

Le Portefeuille paie à la Banque CIBC, directement ou indirectement, des frais de gestion annuels pour couvrir les coûts liés à la gestion du Portefeuille. Ces frais de gestion sont fondés sur la valeur liquidative du Portefeuille, calculés quotidiennement et versés mensuellement. Les frais de gestion sont payés à la Banque CIBC en contrepartie de la prestation de services de gestion, de placement et de conseil liés aux portefeuilles ou de dispositions prises pour la prestation de ces services. Les frais de publicité et de promotion, les charges indirectes et les commissions de suivi sont prélevés par la Banque CIBC sur les frais de gestion reçus du Portefeuille. Le Portefeuille est tenu de payer les taxes et impôts applicables aux frais de gestion versés à la Banque CIBC. Veuillez vous reporter au prospectus simplifié pour connaître le montant des frais de gestion annuels pour chaque catégorie de parts.

Pour la période close le 30 juin 2021, la totalité des frais de gestion obtenus du Portefeuille était attribuable aux charges indirectes et aux services de conseil en matière de placement.

Rendement passé

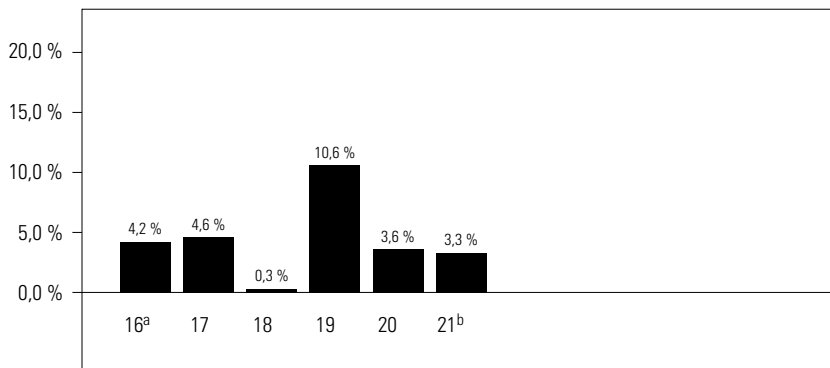
Les données sur le rendement tiennent compte du réinvestissement des distributions seulement et non des frais d'acquisition, de rachat, de placement ni d'autres frais optionnels payables par un porteur de parts qui auraient fait diminuer les rendements. Le rendement passé d'un fonds n'est pas nécessairement représentatif de son rendement futur.

Les rendements du Portefeuille tiennent compte des frais et des charges. Se reporter à la section *Faits saillants financiers* pour connaître le ratio des frais de gestion.

Rendements annuels

Les diagrammes à barres ci-dessous donnent le rendement annuel de chaque catégorie de parts du Portefeuille pour les périodes présentées et illustrent comment le rendement varie d'une période à l'autre. Ces diagrammes indiquent en pourcentage quelle aurait été la variation, à la hausse ou à la baisse, au 31 décembre de l'exercice, d'un placement effectué le 1^{er} janvier, à moins d'indication contraire.

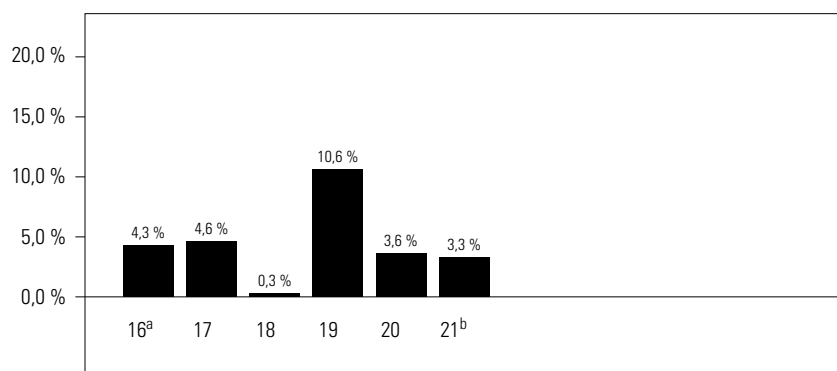
Parts de catégorie T4



^a Le rendement de 2016 couvre la période du 2 juin 2016 au 31 décembre 2016.

^b Le rendement de 2021 couvre la période du 1^{er} janvier 2021 au 30 juin 2021.

Parts de catégorie T5



^a Le rendement de 2016 couvre la période du 1^{er} juin 2016 au 31 décembre 2016.

^b Le rendement de 2021 couvre la période du 1^{er} janvier 2021 au 30 juin 2021.

Aperçu du portefeuille de placements (au 30 juin 2021)

Le Portefeuille investit dans les parts de ses fonds sous-jacents. Vous pouvez trouver le prospectus et l'information additionnelle sur les fonds sous-jacents en consultant le site www.sedar.com.

L'aperçu du portefeuille de placements pourrait changer en raison des opérations courantes dans le portefeuille du fonds de placement. Vous pouvez obtenir une mise à jour trimestrielle en consultant le site www.cibc.com/fondsmutuels. Le tableau Principales positions présente les 25 principales positions du fonds. Dans le cas d'un fonds comprenant moins de 25 positions, toutes les positions sont indiquées. Le total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie correspond à une seule position.

Répartition du portefeuille	% de la valeur liquidative
Fonds communs de placement d'obligations canadiennes	29,2
Fonds communs de placement d'obligations internationales	24,5
Fonds communs de placement d'actions internationales	20,7
Fonds communs de placement d'actions canadiennes	15,3
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4,3
Obligations en devises	4,1
Services financiers	1,9
Contrats à terme standardisés – titres de participation	0,2
Autres actifs, moins les passifs	-0,1
Contrats à terme standardisés – revenu fixe	-0,1

Principales positions	% de la valeur liquidative
Fonds commun d'obligations canadiennes Impérial, catégorie A	20,7
Mandat privé de revenu fixe multisectoriel Renaissance, catégorie S	18,1
Fonds commun de revenu de dividendes canadiens Impérial, catégorie A	15,3
Fonds commun de revenu d'actions mondiales Impérial, catégorie A	13,6
Fonds commun d'obligations à court terme Impérial, catégorie A	8,5
Mandat privé d'actifs réels Renaissance, catégorie S	7,1
Fonds commun d'obligations internationales Impérial, catégorie A	6,4
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4,3
République de Singapour, 2,88 %, 2030/09/01	0,9
Contrat à terme sur obligation du Trésor de la Corée à 10 ans, septembre 2021	0,8
SPDR Gold Shares	0,8
Obligation du Trésor des États-Unis, indexée à l'inflation, 0,13 %, 2030/01/15	0,7
Contrat à terme sur obligation du Trésor de l'Australie à 10 ans, septembre 2021	0,7
République d'Indonésie, série FR81, 6,50 %, 2025/06/15	0,6
République sud-africaine, série 2030, 8,00 %, 2030/01/31	0,4
iShares J.P. Morgan USD Emerging Markets Bond ETF	0,3
Contrat à terme sur indice composé FTSE de Kuala Lumpur de Malaisie, juillet 2021	0,3
République de Colombie, série B, 6,00 %, 2028/04/28	0,3
Fédération de Malaisie, série 0219, 3,89 %, 2029/08/15	0,3
Royaume de Thaïlande, 1,60 %, 2029/12/17	0,3
États-Unis du Mexique, série M, 7,75 %, 2031/05/29	0,3
iShares S&P 500 Value ETF	0,3
iShares MSCI Chile Capped ETF	0,3
Contrat à terme sur indice MSCI de Singapour, juillet 2021	0,3
République du Chili, 4,70 %, 2030/09/01	0,3

Note sur les énoncés prospectifs

Le rapport de la direction sur le rendement du fonds peut renfermer des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs incluent des déclarations qui sont de nature prédictive, qui dépendent d'événements ou de situations futurs ou qui y renvoient ou qui incluent des termes comme « s'attend », « prévoit », « compte », « planifie », « croit », « estime » et autres expressions similaires. En outre, toute déclaration qui pourrait être faite sur le rendement futur, les stratégies ou les perspectives et la prise de mesures futures possibles par le fonds, constitue également un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs ne garantissent pas le rendement futur. Ces énoncés comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les réalisations et les résultats réels du fonds diffèrent sensiblement de ceux décrits explicitement ou implicitement par ces énoncés. Ces facteurs comprennent, entre autres, la situation économique générale, la conjoncture du marché et des affaires, les fluctuations du cours des titres, des taux d'intérêt et des taux de change, les modifications apportées à la réglementation gouvernementale et les catastrophes.

La liste susmentionnée de facteurs importants susceptibles d'influer sur les résultats futurs n'est pas exhaustive. Avant de prendre toute décision de placement, le lecteur est également incité à examiner attentivement ces facteurs ainsi que d'autres facteurs. La Banque CIBC ne se considère pas tenue de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs, que ce soit par suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement, avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du fonds, et elle rejette toute responsabilité à cet égard.

**Fonds communs Impérial
Portefeuilles axés sur la production de
revenu**

Banque CIBC

Brookfield Place, 161 Bay Street, 22nd Floor
Toronto (Ontario)
M5J 2S1

1-888-357-8777

Site Web

www.cibc.com/fondsmutuels

